COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 19 HEURES 00 À BOOTZHEIM

Date de convocation : 23 juin 2022

Délégués en fonction : 33 Présents : 23 Absents et excusés : 4 Procurations : 6

Membres présents :

Artolsheim: Mme Dominique MARTIN

Bindernheim: Mme Isabelle BAEHR (suppléante)
 Boesenbiesen: M. Mathieu LAUFFENBURGER

Bootzheim: M. Clément ROHMER
 Elsenheim: M. Vincent GRISS
 Grussenheim: M. Martin KLIPFEL
 Heidolsheim: M. Alex JEHL

Hessenheim: Mme Anne-Lise ULRICHHilsenheim: Mme Mireille MOSSER

Mackenheim: Christophe LUDAESCHER (suppléant)

 Marckolsheim: M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Marie FREY, Mme Elisabeth SIEBER, M. Jean-Paul ORSONI

Ohnenheim: Mme Jacqueline SCHUNCK
 Richtolsheim: M. Rémy TAGLANG
 Saasenheim: Mme Anne-Marie NEEFF

Schoenau: M. Michel BUTSCHASchwobsheim: Mme Denise KEMPF

Sundhouse: M. Mathieu KLOTZ, Mme Christelle ADOLPH,
 Wittisheim: M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS,

Absents excusés :

M. Christian MEMHELD, M. Pascal JEHL (procuration à Mireille MOSSER), Mme Nathalie DEICHLER, Mme Katia EHRHART, M. Eric KOPP (procuration à Mireille MOSSER), Mme Catherine GREIGERT, M. Gilles WEBER (procuration à Jean-Paul ORSONI), Mme Chrystelle ERARD (procuration à Marie FREY), M. Yann SCHUNCK (procuration à Marie FREY), M. Jean-Claude SPIELMANN, M. Michaël BERGER (procuration à Mathieu KLOTZ), M. Thierry WITWICKI, M. Yves SCHWOERER (suppléant), Mme Agnès ROHR (suppléante), M. Sébastien BURGER (suppléant), M. Noël SCHWEIN (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), M. Jacques COSYNS (suppléant), M. Laurent NAAS (suppléant), M. Claude OHNET (suppléant), M. Charles SITZENSTUHL (Député), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseiller Départemental), M. Nicolas LOQUET (Maison de la Région), M. Jean-Pierre LECUIVRE (Trésorier), Mme Karine LABOULAIS (Conseillère aux décideurs locaux), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle « Aménagement du territoire »).

Assistaient en outre :

Mme Angélique DOUCHE (suppléante), M. Jean-Louis BRICKERT (suppléant), Mme Agnès SIMLER (suppléante), M. François BLATZ (suppléant), M. Bertrand ATZENHOFFER (Directeur Général des Services), M. Thierry WALTER (Directeur du Pôle « Animation du Territoire »), Mme Marion BANCELIN (Responsable Services à la Personne et Participation Citoyenne).



ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ LE 29 JUIN À 19 HEURES À LA SALLE POLYVALENTE DE BOOTZHEIM

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022
- 3. Décisions du Président

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – création d'un poste d'Attaché ou d'Ingénieur pour le poste de chargé de mission « accélérateur de transition »

C. FINANCES

- 1. Décision modificative n°1 Budget Principal, Médiathèque, Gendarmerie, Piscine et Ecole de musique
- 2. Rectification des écritures comptables
 - a) Apurement des comptes de tiers 45621 et 45622 du Budget Principal
 - b) Apurement du compte 238 du Budget Principal

D. SERVICE A LA PERSONNE

1. Accueils périscolaires et accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) – Avenant à la concession

E. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

- 1. RAI rapport d'activités 2021
- 2. Piscine intercommunale de Marckolsheim modifications tarifaires
- 3. Ecole de Musique intercommunale modifications tarifaires

F. VOIRIE - RESEAUX - BATIMENTS

1. Extension du réseau d'éclairage public avec fonds de concours de la Commune de Bindernheim

G. ENVIRONNEMENT - MOBILITE

- 1. Mandat au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de Sélestat Alsace Centrale pour le portage de l'étude exploratoire visant à la remise en exploitation de la ligne ferroviaire Sélestat Bois l'Abbesse
- 2. SMICTOM Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

H. HABITAT

- 1. Convention de partenariat et de prestation de service « France Renov » et instruction des aides à la rénovation énergétique
- 2. Adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- 3. Plan Local de l'Habitat Aide à la rénovation énergétique

G. VŒUX ET COMMUNICATION

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

 désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, Monsieur Christophe KNOBLOCH, Maire de Wittisheim.

**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

• approuve le procès-verbal de la séance du 18 mai 2022.

Adopté à l'unanimité.

**

3. Décisions du Président

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 21 décembre 2020. Il s'agit de :

- Décision n°2022-011 du 10 mai 2022 portant actualisation des tarifs scolaires d'inscription à l'Ecole de Musique Intercommunale;
- **Décision n°2022-012** du 20 mai 2022 portant conclusion d'un contrat de prestation de services avec la société PFRSEC pour la mise à disposition d'un maître-nageur ;
- **Décision n°2022-013** du 20 mai 2022 portant autorisation de signature du troisième marché subséquent pour la fourniture d'électricité pour les sites HTA-BT>36 kva ;
- **Décision n°2022-014** du 25 mai 2022 portant modification n°2 du marché de gestion et d'animation du Relais d'Assistants Maternels (RAM) ;
- Décision n°2022-015 du 01 juin 2022 portant fixation de la redevance d'occupation temporaire du chalet sis dans l'enceinte de la piscine communautaire AQUARIED;

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

* ** ******

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – création d'un poste d'Attaché ou d'Ingénieur pour le poste de chargé de mission « accélérateur de transition »

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- décide de créer un emploi non permanent d'Attaché ou d'Ingénieur Territorial à raison de 35/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2022 pour exercer les missions de Chargé de Mission : « accélérateur de transition » ;
- décide de rémunérer l'agent recruté sur la grille indiciaire du cadre d'emploi des Attachés Territoriaux ou des Ingénieurs territoriaux, à l'échelon correspondant à son expérience professionnelle;
- **déclare** la vacance de l'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas Rhin :
- confirme les crédits nécessaires prévus au Budget Primitif 2022 Principal Chapitre 012.

Adopté à l'unanimité.

* ** *****

C. FINANCES

1. Décision modificative n°1 – Budget Principal, Médiathèque, Gendarmerie, Piscine et Ecole de musique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

• se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative n°1 suivante :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>:

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
64	011	Charges à caractère général	611	Contrats prestations de services	- 600	
90	011	Charges à caractère général	6281	Concours divers	+ 600	Cotisation CAUE
523	65	Autres charges de gestion courante	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	- 15 000	
523	67	Charges exceptionnelles	6748	Autres subventions exceptionnelles	+ 15 000	Modification imputation subvention en faveur de l'Ukraine
01	66	Charges financières	66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 2 701	Complément intérêt de la dette
01	022	Dépenses imprévues			- 2 701	
TO	OTAL =				0	

❖ Section d'investissement

<u>Dépenses</u>:

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
820	21	Immobilisations corporelles	2182	0237	Matériel de transport	+ 75	Complément pour aménagement Partner
020	21	Immobilisations corporelles	2184	0137	Mobilier	+ 1 200	Complément mobilier nécessaire sur différents sites
64	21	Immobilisations corporelles	2184	5485	Mobilier	+ 1 500	Complément mobilier nécessaire pour périscolaire de Bootzheim
820	21	Immobilisations corporelles	2158	0238	Autres installations matériel et outillage technique	+ 3 000	Divers outillage technique
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Autres bâtiments publics	- 5 775	
01	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	+ 52 300	Complément amortissement de la dette
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Autres bâtiments publics	+ 811 200	
		TOTA	AL =			863 500	

Recettes:

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
01	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	+ 863 500	
		TOTAL =				863 500	

BUDGET MEDIATHEQUE

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>:

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
321	21	Immobilisations corporelles	2184		Mobilier	+ 1 570	Part mobilier du Kit itinérance initialement prévue au 2188
321	21	Immobilisations corporelles	2188		Autres immobilisations corporelles	- 1 570	
		TO	DTAL =			+ 0	

BUDGET GENDARMERIE

❖ Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>:

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	66	Charges financières	6688	Autres charges financières	- 722	Transfert de crédits
114	67	Charges à exceptionnelles	6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	+ 722	Solde à régler suite à résiliation du maître d'ouvrage
TC	TOTAL =					

BUDGET PISCINE

❖ Section d'investissement

<u>Dépenses</u>:

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
413	21	Immobilisations corporelles	2184		Mobilier	- 1 095	Transfert de crédits au 2135
413	21	Immobilisations corporelles	21318		Autres Bâtiments	- 7 500	Transfert de crédits au 2135
413	21	Immobilisations corporelles	2135		Installation générale agencements, aménagements des constructions	+ 8 595	
		TO ⁻	ΓAL =			+ 0	

BUDGET ECOLE DE MUSIQUE

❖ Section d'investissement

<u>Dépenses</u>:

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
311	20	Immobilisations incorporelles	2051		Concessions et droits similaires	- 500	Transfert de crédits au 2188
311	21	Immobilisations corporelles	2188		Autres immobilisations corporelles	+ 500	
TOTAL =						+ 0	

Adopté à l'unanimité.

2. Rectification des écritures comptables

a) Apurement des comptes de tiers 45621 et 45622 du Budget Principal

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- autorise l'apurement du compte 45621 d'un montant de 3 275 082,22 €
 - o par un titre au 45621 d'un montant de 2 982 431,97 € et par un mandat au 45622 d'un montant de 2 982 431,97 €, selon le processus d'une opération d'ordre budgétaire ;
 - o par un mandat au 204132 et un titre au 45621 pour le solde représentant le reste à charge supporté par la collectivité ;
- autorise le comptable public à procéder aux opérations d'apurement du compte sur le Budget Principal.

Adopté à l'unanimité.

**

b) Apurement du compte 238 du Budget Principal

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- autorise l'apurement du compte 238 d'un montant de 1 343 532,79 €
 - o par un mandat au 1383, imputation d'origine des subventions reçues du Département,
 - o par un titre au 238 du même montant,
 - o par un mandat et un titre au 27633 selon le processus d'une opération d'ordre budgétaire,
 - par un mandat au 20422 et un titre au 238 pour le solde représentant le reste à charge supporté par la collectivité;
- autorise le comptable public à procéder aux opérations d'apurement du compte sur le budget principal.

Adopté à l'unanimité.

* ** ***

D. SERVICE A LA PERSONNE

1. Accueils périscolaires et Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Avenant à la concession

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- approuve les adaptations nécessaires au bon fonctionnement du service périscolaire et ses conséquences financières, par voie d'avenant à la concession pour la gestion et l'exploitation des structures d'accueil périscolaires et des ALSH, telles que détaillées dans le document joint;
- dit que les crédits nécessaires au fonctionnement du service seront inscrits au budget ;
- ◆ autorise le Président à signer l'avenant avec l'AGF.

Adopté à l'unanimité.

* ** ******

E. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

1. RAI – rapport d'activités 2021

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

• prend acte du rapport d'activités 2021 de l'association RAI.

**

2. Piscine intercommunale de Marckolsheim – modifications tarifaires

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

• décide de procéder à la revalorisation des tarifs telle que précisée dans la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

**

3. Ecole de Musique intercommunale – modifications tarifaires

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

• décide de procéder à la revalorisation des tarifs telle que précisée dans la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

* ** *****

F. VOIRIE - RESEAUX - BATIMENTS

1. Extension du réseau d'éclairage public avec fonds de concours de la Commune de Bindernheim

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ approuve les fonds de concours de la Commune de Bindernheim à hauteur de 50 % du montant des travaux :
- approuve le projet de convention avec la Commune joint à la présente délibération ;
- autorise le Président à signer la convention et tout document à intervenir dans ces dossiers.

Adopté à l'unanimité.

* ** *****

G. ENVIRONNEMENT – MOBILITE

1. Mandat au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de Sélestat Alsace Centrale pour le portage de l'étude exploratoire visant à la remise en exploitation de la ligne ferroviaire Sélestat – Bois l'Abbesse

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ mandate le PETR Sélestat Alsace Centrale en tant que porteur et financeur de l'étude exploratoire visant à la remise en exploitation de la ligne ferroviaire Sélestat Bois l'Abbesse.
- désigne Messieurs Christian MEHMELD et Eric CARABIN, respectivement représentant élu et représentant technicien de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim afin qu'ils participent au comité de pilotage.
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout acte y afférant.

Adopté à l'unanimité.

**

2. SMICTOM – Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

• **prend acte** du présent rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMICTOM d'Alsace Centrale.

* ** *****

H. HABITAT

1. Convention de partenariat et de prestation de service « France Renov » et instruction des aides à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- approuve la convention de partenariat et de prestation de service pour le service France Rénov et l'instruction des aides à la rénovation énergétique ;
- autorise le Président, ou son représentant, à signer ladite convention, ses avenants et tous documents y afférents.

Adopté à l'unanimité.

**

2. Adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- approuve le bilan triennal de 2017-2020 du programme de l'Habitat 2017-2022 joint à la présente délibération ;
- autorise le Président ou son représentant, à communiquer, pour avis, le bilan triennal 2017-2020 du PLH au représentant de l'Etat et au Comité Régional de l'Habitat et de l'hébergement ;
- autorise le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

**

3. Plan Local de l'Habitat - Aide à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

approuve l'attribution des aides exposées ci-dessus aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

* ** ******

G. VŒUX ET COMMUNICATION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait à Marckolsheim, le 30 juin 2022

Le Président, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

